



Gymnastique Volontaire de Claix
 La CASE, 13, chemin de Risset
 38640 CLAIX
 Tel : 06 77 79 80 05
 gvclaix38@hotmail.fr
 http://www.gv-claix38.fr/

Permanences assurées à Pont Rouge,
 Salle Rochefort Ville du XX au XX septembre 2019

- le mardi de 17h00 à 18h30
 et le mercredi de 9h00 à 11h00.

Inscription cours enfants GV Saison 2019 / 2020 Reprise des cours Mercredi 18 Septembre 2019

Licence : Renouvellement Création

NOM : **PRENOM**

Adresse : N° **Rue**

Code Postal : **Ville :**

N° de Tel : **Date de naissance :**

Adresse e-mail : @

Tarif des cours de gymnastique, **licence et assurance comprises, Septembre 2019/ Juin 2020**
1 cours enfant : 112 € (212 € pour deux enfants) pour les enfants de 3 à 10 ans.

Choisissez vos cours :

N°	Jour	Heure	Lieu
1	Mercredi	15h30-16h30	Gymnase de La Bâtie : Niveau 1 – Grands
2	Mercredi	16h30-17h30	Gymnase de La Bâtie : Niveau 2 - Petits

N°	Jour	Heure	Lieu	Montant
TOTAL				

1. Chèque à l'ordre de la Gymnastique Volontaire de Claix

2. **ATTENTION :**
Un certificat médical de moins d'un an est obligatoire pour tous. Il sera impérativement remis avec le dossier d'inscription ;

3. Pour obtenir une attestation de paiement pour votre C.E.
 • Elle vous sera adressée par e-mail

Date de l'inscription :
 (au plus tard le 1^{er} octobre 2019)

<u>Réservé à la Trésorerie</u>
Banque :
Agence :
Montant :
Date :

Fait à CLAIX, le

Signature :



Gymnastique Volontaire de Claix
CASE, 13, chemin de Risset
38640 CLAIX
Tel : 06 77 79 80 05
gvclaix38@hotmail.fr
<http://www.gv-claix38.fr/>

Permanences assurées à Pont Rouge,
Salle Rochefort Ville du xx au xx septembre 2019

- le mardi de 17h00 à 18h30
et le mercredi de 9h00 à 11h00.

REGLEMENT INTERIEUR 2019 / 2020

Dispositions applicables aux cours de Gymnastique Volontaire enfants

I - RESPONSABILITES

Nom et Prénom de l'enfant : _____ Date et lieu de naissance : _____

Jour et heure du cours de gymnastique : **LE MERCREDI** à _____

Lieu du cours de gymnastique : GYMNASE LEO LAGRANGE - La Bâtie à CLAIX

Nom des parents ou du tuteur légal : _____

Adresse complète : _____

Numéro de Téléphone père / mère * _____ père / mère *
en cas d'urgence : _____

Domicile : _____ Travail : _____

Nom, Prénom : _____
Numéro de Téléphone
de la personne
accompagnante si
différente des parents : _____

- Les cours doivent être réglés avant le début des cours et au plus tard le 1^{er} octobre 2019.
- La responsabilité de l'Animateur (ou de l'Animatrice) ou celle de la **Gymnastique Volontaire de Claix** ne pourra être engagée en dehors des horaires et enceinte du cours de gymnastique
- Les parents autorisent l'Animateur (ou l'Animatrice) à prendre toute mesure d'urgence en cas d'accident.
- Si vous ne souhaitez pas que la section de GV puisse diffuser les photos de vos enfants qui pourraient être prises pendant les séances, cochez la case :

II - FONCTIONNEMENT

Dans tous les cas les enfants, doivent attendre dans les vestiaires du gymnase que les responsables des cours ou l'animateur/trice les autorisent à pénétrer dans le gymnase.

- Les horaires doivent être respectés
- Les enfants doivent être confiés à l'Animateur (ou l'Animatrice) ou aux responsables des cours volontaires de l'Association.
- Les parents ou les responsables accompagnateurs ne sont pas acceptés dans les cours, sauf autorisation spécifique du Bureau de l'Association. Ils sont donc tenus de récupérer les enfants dès la fin du cours à l'entrée du gymnase.
- La tenue vestimentaire doit être adaptée : justaucorps, short, survêtement...et pour les chaussures, chaussons de gymnastique, mais le plus facile et efficace étant encore de pratiquer nu-pieds.
- Il est conseillé de laisser à l'enfant une petite bouteille d'eau, afin qu'il puisse boire pendant la séance.
- Il est interdit d'entrer dans le Gymnase avec des chaussures de ville.

Fait à CLAIX, le :

pour servir et valoir ce que de droit

REPRISE DES COURS MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019